

De: Guillaume SCHWARTZ <gschwartz@safergrandest.fr>
Envoyé: jeudi 27 février 2025 11:40
À: 67 Bal Enquête Publique Vendenheim et Autres
Cc: Aude BAUMANN; Olivier BARANSKI
Objet: réclamation
Pièces jointes: SC45825022515100.pdf

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint une réclamation concernant les parcelles dont la SAFER est propriétaire et qui sont placées sur le ban de Weyersheim.

Restant à disposition

Cordialement



www.safer-grand-est.fr

Guillaume SCHWARTZ
Chargé de mission Aménagement Foncier-Etudes-Environnement 67

☎ 03 88 62 52 90 ☎ 06 32 40 12 93
gschwartz@safergrandest.fr

Maison de l'Agriculture 2 rue de Rome
67013 Schiltigheim

RECLAMATION AUPRES DE LA COMMISSION D'AMENAGEMENT FONCIER

Demandeur :

- La SAFER Grand Est représentée par André BAUMANN ayant son siège
2 rue Rayet Liénard 51420 Witry-les-Reims

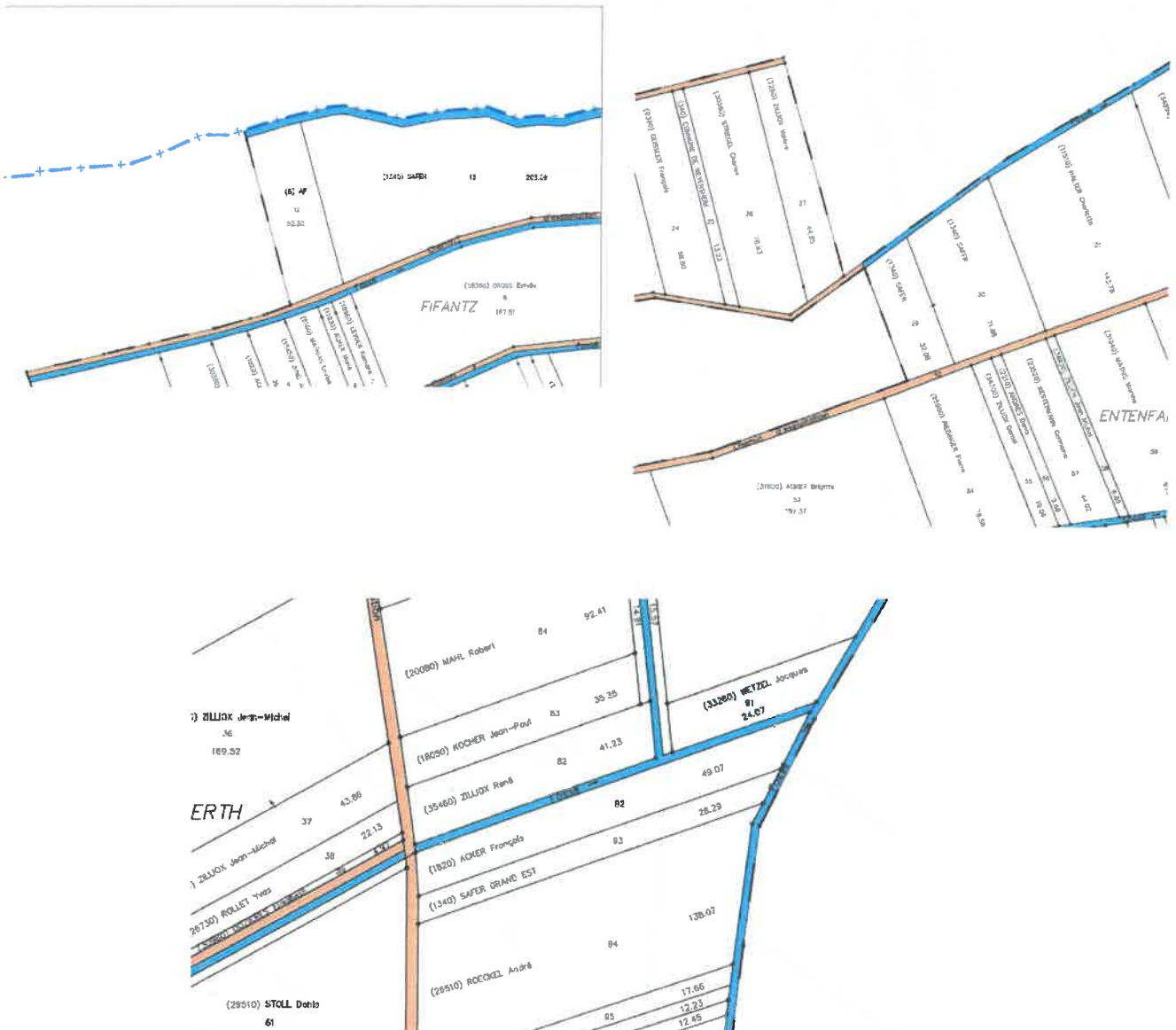
Parcelles objets de la demande :

Parcelles d'origine :

Commune : Weyersheim

Section	N°	Sub	Ancien N°	Lieu-dit	Surface
90	29			ENTENFANG	32 a 08 ca
90	30			ENTENFANG	71 a 89 ca
91	93			JUNGFRAUMATTEN	28 a 29 ca
92	13			DINJE	2 ha 03 a 08 ca

Surface sur la Commune : 3 ha 35 a 34 ca



Contexte :

La SAFER Grand Est est propriétaire de parcelles placées dans l'aménagement foncier comme indiqué précédemment. Ces parcelles sont destinées à accueillir des mesures compensatoires de l'aménagement foncier qui seront supportées par la CEA. Il est proposé de placer ces surfaces à Hoerdt au lieu-dit HINTERWALD (plan ci-après) en lieu et place de la CEA qui deviendrait de facto propriétaire des espaces dédiés à accueillir les mesures compensatoires.



La SAFER GRAND EST représenté par Aude BAUMANN

Fait à : Schiltigheim

Le : 25/02/2025

Signature précédée de la mention « Bon pour Accord »

Bon pour accord

Aude BAUMANN
Aude BAUMANN
Chef de Service

SAFER Grand Est
Maison de l'agriculture
2 rue de Rome
BP 80036 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX